Film d'art PHOCÉA

LES MYSTÈRES DE PARIS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET D'AVENTURES

— FEUILLETON N° 58 —

Adaptation du texte d'Eugène SUE par M. Marcel Allain

Mise en scène par M. Charles Burguet

DOUZIEME CHAPITRE

Son Altesse Fleur-de-Marie !

— Que dit-elle ? mon Dieu ! s'écria Rodolphe.

— Ma fille !... répéta Sarah dont le visage devint livide et effrayant de désespoir ; ils ont tué ma fille !...

— La Goualeuse ! votre fille ! répéta Rodolphe en se reculant avec horreur.

— La Goualeuse... oui... c'est le nom que m'a dit cette femme surnommée la Chouette. Morte !... Morte !... reprit Sarah toujours immobile, toujours le regard fixe ; ils l'ont tuée.

— Sarah ! reprit Rodolphe aussi pâle, aussi effrayant que la comtesse, revenez à vous, répondez-moi... La Goualeuse, cette jeune fille que vous avez fait enlever par la Chouette à Bouqueval, était...

— Notre fille !...

— Elle !...

— Et ils l'ont tuée !...

— Oh ! non... non... vous délirez... cela ne peut pas être. Vous ne savez pas, non, vous ne savez pas combien cela serait affreux... Sarah ! revenez à vous ?... Calmez-vous... cela ne peut pas être !...

Après un moment de silence, la comtesse rassembla ses pensées et dit à Rodolphe, d'une voix défaillante :

— Apprenant votre mariage, pensant à me marier moi-même, je n'ai pas pu garder notre fille auprès de moi, elle avait quatre ans alors...

— Mais, à cette époque, je vous l'ai demandée, moi !...

— Je voulais me venger de vos mépris en vous refusant votre enfant... Cela était indigne... Mais écoutez-moi... Lorsqu'elle eut quatre ans, mon frère chargea Mme Séraphin, veuve d'un ancien serviteur à lui, d'élever l'enfant jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'entrer en pension... La somme destinée à assurer l'avenir de notre fille fut déposée par mon frère chez un notaire cité pour sa probité. Les lettres de cet homme et de Mme Séraphin, adressées à cette époque à moi et à mon frère, sont là... dans cette cassette... Au bout d'un an, on m'écrivait que la santé de ma fille s'altérait... huit mois après, qu'elle était morte, et l'on m'envoya son acte de décès. A cette époque, Mme Séraphin est entrée au service de Jacques Ferrand, après avoir livré notre fille à la Chouette, par l'intermédiaire d'un misérable actuellement au bagne de Rochefort. Je commençais à écrire cette déclaration de la Chouette lorsqu'elle m'a frappée. Ce papier est là... avec un portrait de notre fille à l'âge de quatre ans. Examinez tout, lettres, déclaration, portrait ; et vous qui l'avez vue, cette malheureuse enfant... jugez...

Après ces mots qui épuisèrent ses forces, Sarah retomba défaillante dans son fauteuil.

Rodolphe resta foudroyé par cette révélation. Rodolphe persuadé de la mort de Fleur-de-Marie, n'avait plus qu'un espoir celui de se convaincre qu'elle n'était pas sa fille. Avec une calme effrayant, qui épouvanta Sarah, il s'approcha de la table, ouvrit la cassette et se mit à lire les lettres une à une...

Ce fut hélas ! avec une croissante et épouvantable angoisse que Rodolphe acquit malgré lui, cette terrible conviction que la Goualeuse était sa fille et qu'elle était morte.

Hélas ! combien de tristesses et de douleurs lui eussent été épargnées s'il avait pu savoir qu'à ce moment Fleur-de-Marie, vivante, mais incapable d'agir, d'écrire, se trouvait toujours chez le docteur Griffon

Tout à coup Rodolphe redressa la tête, essuya ses larmes, se leva debout et s'approchant de Sarah, les bras croisés sur sa poitrine, l'air menaçant, impitoyable... il la contempla quelques moments en silence puis il dit d'une voix sourde :

— Cela devait être... j'ai tiré l'épée contre mon père, je suis frappé dans mon enfant... Juste punition du parricide... Ecoutez-moi, madame... il faut que vous sachiez, dans ce moment suprême tous les maux causés par votre implacable ambition, par votre féroce égoïsme... Entendez-vous, femme sans cœur et sans foi ? Entendez-vous, mère dénaturée ?...

— Oh !... mon Dieu... il est sans pitié. Laissez-moi ! laissez-moi !

— Vous m'entendrez... vous dis-je !... Vous souvenez-vous du dernier jour où je vous ai vue... il y a dix-sept ans de cela ?... vous ne pouviez plus cacher les suites de notre secrète union... je connaissais le caractère inflexible de mon père... Bravant son indignation, je lui déclarai que je n'aurais d'autre femme que vous... A ces mots, son emportement n'eut plus de bornes, il vous prodigua les noms les plus outrageants, s'écria que notre mariage était nul, que pour vous punir de votre audace, il vous ferait attacher au pilori de la ville Cédant à ma folle passion... à la violence de mon caractère... j'osai le menacer Exaspéré par cette insulte, mon père leva la main sur moi, la rage m'aveugla... je tirai l'épée... je me précipitai sur lui... Sans Murph qui survint et détourna le coup... j'étais parricide de fait... comme je l'ai été d'intention ! Entendez-vous... parricide... Et pour vous défendre ! vous !...

— Hélas ! j'ignorais ce malheur !... Pourquoi m'accuser de ne pas vous avoir aimé...

— Pourquoi ?... s'écria Rodolphe en jetant sur elle un regard de mépris écrasant... Sachez-le donc, et ne vous étonnez plus de l'horreur que vous m'inspirez... Après cette scène funeste dans laquelle j'avais menacé mon père... je rendis mon épée. Je fus mis au secret le plus absolu. Polidari, par les soins de qui notre mariage avait été conclu, fut arrêté ; il prouva que cette union était nulle, que le ministre qui l'avait bénie était un ministre supposé et que vous, votre frère et moi, nous avions été trompés. Pour désarmer la colère de mon père à son égard, Polidari fit plus : il lui remit une de vos lettres à votre frère, interceptée lors d'un voyage que fit Seyton.

— Ciel !... il serait possible ?

— Vous expliquerez-vous mes mépris maintenant ? Dans cette lettre, vous dévoiliez vos projets ambitieux avec un cynisme révoltant... Vous me traitiez avec un dédain glacial, je n'étais que l'instrument de la fortune souveraine qu'on vous avait prédite... vous trouviez enfin... que mon père vivait bien longtemps !... Lorsque le lendemain, sans m'adresser un seul reproche il me montra cette lettre... je ne pus que tomber à genoux et demander grâce Depuis ce jour, j'ai été poursuivi par un remords inexorable. Il ne finira qu'avec ma vie... Récompenser le bien, poursuivre le mal, soulager ceux qui souffrent, sonder toutes les plaies de l'humanité pour tâcher d'arracher quelques âmes à la perdition... telle est la tâche que je me suis donnée...

— Elle est noble et sainte... elle est digne de vous...

— Si je vous parle de ce vœu, reprit Rodolphe avec dédain, de ce vœu que j'ai accompli, selon mon pouvoir, partout où je me suis trouvé, ce n'est pas pour être loué par vous... Ce fut lors d'une de ces explorations... que... pour la première fois... je... je... rencontrai...

Puis comme s'il eût reculé devant une révélation terrible, Rodolphe ajouta, après un moment d'hésitation :

— Non... non, je n'en ai pas le courage...

— Qu'avez-vous donc à m'apprendre encore, mon Dieu ?

— Eh bien ! que votre exécrable ambition soit donc satisfaite et punie ! Oui, malgré l'horreur que vous m'inspirez oui, par attachement, que dis-je ? par respect pour les affreux malheurs de mon enfant... j'aurais... quoique décidé à vivre ensuite séparé de vous... j'aurais, par un mariage qui eût légitimé la naissance de notre fille, rendu sa position aussi éclatante, aussi haute, qu'elle avait été misérable !...

— Je ne m'étais donc pas trompée !... Malheur !... Malheur ! il est trop tard !

— Oh ! je le sais ! ce n'est pas la mort de votre fille que vous pleurez, c'est la perte de ce rang que vous avez poursuivi avec une inflexible opiniâtreté... Eh bien ! que ces regrets infâmes soient votre dernier châtiment !... Vous souvenez-vous de cette nuit où vous et votre frère vous m'avez suivi dans un repaire de la Cité ? En venant dans ce repaire vous avez vu, n'est-ce pas ? au coin de ces rues ignobles de... malheureuses créatures... qui... Mais non... non... je n'ose pas, dit Rodolphe en cachant son visage dans ses mains, je n'ose pas... mes paroles m'épouvantent.

— Moi, aussi elles m'épouvantent... qu'est-ce donc encore mon Dieu ?

— Vous les avez vues, n'est-ce pas ? reprit Rodolphe en faisant sur lui-même un effort terrible. Vous les avez vues, ces femmes, la honte de leur sexe ?... Eh bien !... parmi elles avez-vous remarqué une jeune fille de seize ans, belle, oh ! belle... une pauvre enfant qui, au milieu de la dégradation où on l'avait plongée depuis quelques semaines conservait une physionomie si candide, si virginale, et si pure, que les voleurs et les assassins qui la tutoyaient... madame... l'avaient surnommée *Fleur-de-Marie*... L'avez-vous remarquée, cette jeune fille... dites... dites... tendre mère ?

— Non... je ne l'ai pas remarquée, dit Sarah presque machinalement, se sentant oppressée par une vague terreur.

— Vraiment ? s'écria Rodolphe avec un éclat sardonique. C'est étrange... je l'ai remarquée, moi... Vous ne devinez pas qui était cette créature... dites, mère sainte et prévoyante, dites... vous ne devinez pas ?

— Non... je ne devine pas... Oh ! laissez-moi...

— C'était la Goualeuse... c'était votre fille !... s'écria Rodolphe avec une explosion déchirante. Oui, cette infortunée que j'ai arrachée es mains d'un ancien forçat, c'était mon enfant à moi... à moi... Rodolphe de Gérolstein !... Oh ! il y avait dans cette rencontre avec mon enfant que je sauvais sans la connaître quelque chose de fatal... de providentiel, une récompense pour l'homme qui cherche à secourir ses frères, une punition pour le parricide...

— Je meurs maudite... murmura Sarah en se renversant dans son fauteuil et se cachant son visage dans ses mains. Ah ! malédiction sur moi !

— Oui ! s'écria Rodolphe, malédiction sur vous ! car c'est votre abandon qui a causé toutes ces horreurs. Malédiction sur vous ! car lorsque, la retirant de cette fange, je l'avais placée dans une paisible retraite, vous l'en avez fait arracher par vos misérables complices. Malédiction sur vous ! car cet enlèvement l'a remise au pouvoir de Jacques Ferrand.

A ce nom Rodolphe se tut brusquement... Il tressaillit comme s'il l'eût prononcé pour la première fois. C'est que pour la première fois aussi, il prononçait ce nom depuis qu'il savait que sa fille était la victime de ce monstre... Les traits du prince prirent alors une effrayante expression de rage et de haine. Muet, immobile, il restait comme écrasé par cette pensée : que le meurtrier de sa fille vivait encore

Sarah, malgré sa faiblesse croissante et le bouleversement que venait de lui causer l'entretien de Rodolphe, fut frappée de son air sinistre ; elle eut peur pour elle...

— Hélas ! qu'avez-vous ? murmura-t-elle d'une voix tremblante. N'est-ce pas assez de souffrances, mon Dieu ?

— Non, ce n'est pas assez !... ce n'est pas assez !... dit Rodolphe... je me disais : la mort de cet homme serait stérile... tandis que sa vie serait féconde, si pour la racheter, il acceptait les conditions que je lui impose... Le condamner à la charité, pour expier ses crimes, me paraissait juste. Mais c'est ma fille qu'il a livrée enfant à toutes les horreurs de la misère... jeune fille à toutes les horreurs de l'infamie ! s'écria Rodolphe en s'animant un peu mais c'est ma fille qu'il a fait assassiner !... Je tuerai cet homme...

Et le prince s'élança vers la porte...

— Où allez-vous ? Ne m'abandonnez pas !... s'écria Sarah en levant à demi et étendant vers Rodolphe ses mains suppliantes. Ne me laissez pas seule... je vais mourir.

— Seule !... non ! je vous laisse avec le spectre de votre fille, dont vous avez causé la mort !...

Sarah, éperdue, se jeta à genoux en poussant un cri d'effroi, comme si un fantôme effrayant lui eût apparu.

— Pitié... je meurs !...

— Mourez donc maudite !... reprit Rodolphe effrayant de pâleur. Maintenant il me faut la vie de votre complice... à vous qui avez livré votre fille à son bourreau... Rodolphe se fit rapidement conduire chez Jacques Ferrand.

XLIV

DELIRE D'AMOUR

Etendu sur le lit de sa chambre à coucher, faiblement éclairée par une lampe, Jacques Ferrand est vêtu d'un pantalon et d'un gilet noirs ; une des manches de sa chemise est relevée, tachée de sang ; une ligature de drap rouge, que l'on aperçoit à son bras nerveux, annonce qu'il vient d'être saigné par Polidori.

— Encore un accès aussi violent et il est mort, dit Polidori, à voix basse. Arétée l'a dit (1) la plupart de ceux qui sont atteints de cette étrange et effroyable maladie périssent presque toujours le septième jour. Il y a aujourd'hui six jours que l'infernale créole a allumé le feu inextinguible qui dévore cet homme. Chaque organe souffre à son tour et de façon atroce... Oh ! ajouta-t-il avec un rire amer. quand la nature se mêle d'être cruelle et de jouer le rôle de tourmenter, elle défie les plus féroces combinaisons des hommes. Ainsi dans cette maladie, causée par une frénésie érotique elle soumet chaque sens à des tortures inouïes, surhumaines. Elle développe la sensibilité de chaque organe jusqu'à l'idéal pour que l'atrocité des douleurs soit idéale aussi.

A ce moment la tempête était dans toute sa fureur ; une cheminée presque croulante de vétusté, renversée par la violence du vent, tomba sur le toit et dans la cour avec le fracas retentissant de la foudre Jacques Ferrand, brusquement arraché à sa torpeur somnolente, fit un mouvement sur son lit.

— Polidori... murmura Jacques Ferrand toujours étendu sur son lit et tenant ses yeux fermés. Polidori... quel est ce bruit ?

— Une cheminée qui s'écroule...

Le notaire ne l'entendit pas et reprit en tournant à demi la tête :

— Polidori, tu n'es donc pas là ?

(A suivre).

(1) Voir aussi les admirables pages d'Ambroise Pare sur la **satyriasis**, cette étrange et effrayante maladie.

Le douzième épisode sera projeté à partir du Vendredi 19 Janvier à Lille au CINEMA PRINTANIA, rue d'Amiens et au PALACE CINEMA, rue d'Iéna.

La médaille d'honneur aux Employés communaux

La médaille d'honneur communale est décernée aux employés communaux dont les noms suivent :

Nord. — M. Bart, Mlle Rulteau ; MM. Capon et Constant, à Lille ; Couvreur, à Hautmont ; Delrot, Ghesquière, Descouvement, Mlle Hirsch, à Lille ; Devred et Duponchelle à Douai ; Dulieu, à Anzin ; Joly, à Hasnon ; Lautrey, à Valenciennes ; Leys, à Gravelines ; Liagre, à Tourcoing ; Mlle Magot, MM. Laurent, Navau, Parsy, Petit, Billet, Ratez, Soudoyez, Mlle Valtier, M. Alhaut, à Lille ; Mathieu, à Annappes ; Wuillaume, à Anzin ; Boncourre, à Hazebrouck ; Couthier, à Roubaix ; Delescluse, à Tourcoing ; Descarpentries, Halluin, Dotte, à Lille ; Duhamel, à Roubaix ; Holleville, ager, Duhem, à Roubaix ; Houry, Hercelle, Lamarque, Thomassin, à Tourcoing ; Smagghe, à Méteren ; Dremus, à Esnes ; Liénard, à Lille.

PAS-DE-CALAIS

MM. Acroute, à Calais ; Barbaut à Belle-Houllefort ; Barré, à St-Léger ; Bauchet, à Grandrullecourt ; Berrier, à Boulogne ; Berthe à Bruay ; Bertrand, à Loison-sous-Lens ; Cailleux à Vieille-Eglise ; Gazier, à Maintenay ; Chifflard, à Calais ; Cousin, à Arques ; Couvreur, à Saint-Pol ; Cresson, à Boulogne ; Gugnp, à Boulogne ; Degbert, à Marœuil ; Debuire, à Saulty ; Decombe, à Magnicourt-en-Comté ; Decroix, à Boulogne ; Delassus, à Hébuterne ; Delpierre, à Boulogne ; Delplace, à Calais ; Dubois, à Calais Douchet, à Belle-Houllefort ; Dorla, à Bapaume ; Duhamel, à Boulogne ; Duval, à Boulogne ; Fasquelle, à Calais ; Fauquet, à Boulogne ; Galvaire, à Morval ; Godin, à Aubigny ; Gouvlez, à Calais ; Guille, à Frévillers ; Hacart, à Hermaville ; Hanne, à Wavrans-sur-l'Aa ; Harlo, à Boulogne ; Hennuyer, à Halinghem ; Heurtaux, à Pernes-en-Artois ; Hiance, à Boulogne ; Hurtrel, à Boulogne ; Leblond, à Lesars ; Leclercq, à Bavincourt ; Legrand, à Herly ; Levray, à Calais ; Limousin, à Calais ; Louchet, à Saint-Rémy au-Bois ; Macret, à Ecuires ; Maillard, à Frencq ; Marcq, à Sailly-sur-la-Lys ; Nacry, à Boulogne ; Play, à Inghem ; Poiret, à Calais ; Porquet, à Guemps ; Quenot, à Saint-Pol ; Radenne, à Boulogne ; Raison, à Beugny ; Reveillez, à Boulogne ; Roussel, à Calais ; Selingue, à Calais, Seneschal, à Saint-Austreberthe ; Sergeant, à Boulogne ; Solesme, à Colembert ; Tardieu, à Boulogne ; Tillier, à Wailly ; Vache, à Boulogne ; Vichery, à Gosnay ; Vincent, à Izelles-Hameau ; Wallez, à Ligny-Thilloy.

Chez les Pupilles de la Nation du département du Nord

UNE ŒUVRE ENTIEREMENT D'ASSISTANCE SOCIALE

Parmi les victimes de la guerre, il s'en trouve une catégorie particulièrement intéressante : celle formée des orphelins de guerre, privés du soutien paternel dans les premières années de leur vie.

C'est pour eux que le Parlement a voté la loi du 27 juillet 1917 et que des organisations nationales, départementales et cantonales ont été créées dans toute la France.

Des crédits importants ont été votés et l'Etat s'efforce, par des créations et des mesures multipliées, de suppléer, dans la mesure du possible, au père tué ou mutilé pour le salut du pays.

Parmi les pupilles de la Nation se trouve cependant une catégorie d'orphelins durement éprouvés ce sont ceux qui n'ont plus ni père ni mère, ou ceux qui, ayant perdu leur père à la guerre, ont été abandonnés par leur mère et leurs parents. Pour eux, c'est une jeunesse sans caresses maternelles qui les attend, et rien au monde ne peut leur rendre cette protection maternelle.

Néanmoins l'Etat, tuteur public, devait faire les plus grands efforts pour adoucir d'aussi tristes situations, et dans le département du Nord c'est ce qui a été fait.

M. Buchelet, secrétaire départemental de l'Office des Pupilles de la Nation a rassemblé tous ses pupilles abandonnés et les a groupés dans l'Orphelinat de Saint-Amand.

Ces orphelins sont au nombre d'une centaine, presqu'autant de jeunes filles que de garçons, pourvus de collections d'habits suffisants, nourris sainement, envoyés dans les écoles appropriées à leurs connaissances et à leur développement mental. Ils sont l'objet de préoccupations constantes du secrétaire général et de ses auxiliaires de l'Office.

Le jour de Noël dernier n'a pas été pour ces enfants une journée de tristesse, car une fête admirablement organisée a eu lieu ce jour-là à l'Hospice de Saint-Amand et des milliers de francs de jouets leur ont été distribués, ainsi que de nombreux fruits et gâteaux.

Cette fête était présidée par Ernest Couteaux, député-maire de la ville de Saint-Amand, et président du Conseil d'Administration de l'Hospice-Hôpital, assisté de M. Buchelet, secrétaire général de l'Office ; de plusieurs de ses auxiliaires de l'Office départemental, dont M. Caillieret, Mme Gobert, inspectrice des pupilles, M. Caridroit, vice-président, et MM. Pronsy et Gérard, administrateur de l'Hospice, accompagnés de leur famille de M. Lenglet, économe, et des 300 pensionnaires que compte actuellement l'Hospice-Hôpital.

Après le discours de M. Buchelet, celui de M. Caillieret, notre ami Couteaux, président, remercie chaleureusement le secrétaire général, pour sa générosité et sa bienveillance constante, les organisateurs de la fête, et il félicita chaudement tous les jeunes pupilles de leur ardeur au travail, de leur discipline et de leur tenue.

Tous ceux qui, comme nous, s'intéressent aux victimes de la guerre, approuveront chaleureusement les efforts de l'Office départemental pour l'organisation spéciale des pupilles élevés à St-Amand.

Bibliographie

INITIÉ !

ROMAN DE L'AU-DELA

par le Docteur Lucien-Graux

Le Docteur Lucien-Graux, l'auteur des *Fausses Nouvelles de la Grande Guerre*, de l'*Histoire des Violations du Traité de Paix*, et de ces romans universellement célèbres que sont *Réincarné !* et *Hanté !* publie INITIE !, œuvre extraordinaire, inouïe, dont l'intérêt dépasse tout ce qui a été révélé, jusqu'à ce jour, dans le domaine de l'occulte et de l'Au-delà. Comment un homme, doué de médiumnité et *ayant donné des preuves absolues de son aptitude à correspondre avec les Morts*, se voit initié aux grands Mystères, pénètre les secrets des Sanctuaires d'Isis, des prêtres égyptiens et chaldéens, des « faiseurs de miracles » hindous, comment Moryce Biegouny, aux Indes, recevant la Lumière des Lumières, devient, par le secours des Hôtes de l'Astral, l'un des douze Guides *inconnus et vivants* qui vont conduire l'Humanité de demain à ses destinées tel est le sujet de ce livre prestigieux, fondé sur des faits positifs et qui vient, à son heure légitimer les affirmations du spiritisme ! Parmi tous les ouvrages contemporains où est soulevé le voile qui nous cache le grand problème du lendemain de la mort et de l'intervention des Esprits dans notre vie, *Initié !*, par les formidables révélations qu'il apporte, tiendra une place capitale. Cette œuvre sans précédent démasque une large part de l'Impénétrable. Elle consolide péremptoirement la thèse de la survie. Elle est un *événement dans l'histoire des recherches métapsychiques*.

Un vol. in-16 (12 X 19)........ Prix : 6 fr. net

Bulletin Economique

PARIS, 13 (Halles Centrales). — *Viandes.* — Bœufs, quartier derrière, 2 à 5 ; quartier devant, 1 à 2.50 ; aloyau, 3 à 8 ; cuisses, 2.50 à 4.20 ; veau extra, 1re qual., 9 à 11 ; 2e qual., 7.20 à 8.90 ; 3e qual 4 à 7.10 ; Moutons, 1re qual., 9 à 11 ; 2e qual., 7 à 8.90 ; 3e qual., 4 à 6.90 ; gigots, 6.50 à 12 ; carrés parés, 5 à 14 ; porcs entiers ou demi, 1re qual., 6.80 à 7.60 ; 2e qual., 6 à 6.70 · filets, 7 à 10.30 ; jambon, 6 à 9.

Beurres — Centrifuge Normandie, 15 fr. 40 ; Bretagne, 14.50 ; Charente et Poitou, 15.50 ; Touraine, 15.30 ; divers, 14.40 · Marchands Normandie, 13.40 ; Bretagne, 13 ; Centre, 12,50 ; divers, 12.50.

Œufs. — Normandie extra, 660 ; choix, 650 ; Bretagne choix, 550, ordinaire, 450 ; Touraine choix, 640, ordinaire, .. ; Poitou choix, 640, ordinaire, 600 ; Auvergne, 600 ; Midi choix, 630, ordinaire, 600.

Volailles. — Lapins morts du Gâtinais, 7 ; autres catégories, 6.75 ; pigeons morts petits, 3.50, gros, 6,00 ; lapins vivants, 5,00 ; poulets morts de Bresse, 12,50 ; ordinaires, 11,00.

PARIS, 13 (Bourse de Commerce). — *Sucres.* — Disponibles, cours officiel, 199 (a), 201 (v). Cours commercial : janvier, 201 ; février, 199,50 ach.) ; mars-avril 200 ; 4 de mars, 400. Tendance ferme.

LE HAVRE, 23. — *Cafés.* — Janvier, 214 ; février, 210,25 ; mars, 205,50 ; avril, 201,50 ; mai, 199.50 ; juin, 195,50 ; juillet, 191 ; août, 188,25 ; septembre, 183,25 ; octobre, 190,25 ; novembre, 177,25 ; décembre, 175,25. Tendance : faible.

MARCHES DE LA REGION

VALENCIENNES, 13. — Cote officielle à la Bourse : sucre blanc, n. 3, 198 fr. ; farine, 1re qualité, 108 fr. ; 2e, 106 fr. ; blés blancs 1re qual., 81 fr. ; 2e 79 fr. ; 3e 77 fr. ; Seigles, 65 fr. ; Escourgeons, 57 fr. ; Avoines, 1re qual., 65 fr. ; 2e, 63 fr. Entrepôt. — Stock au 13 janvier : 15.700 sacs de sucre blanc.

DOUAI, 13. — Lapins, 7 fr. k. vivant ; poulets, 7 ; oies, 6 ; canards, 6 ; œufs, 0.65 pièce ; beurre, 15 fr. le k. ; pommes de terre, 0.25 à 0.30 le k. ; carottes, 0.25 ; navets, 0.25 à 0.35. ; poireaux, 0.15 petite botte ; haricots, 2 fr. le litre ; choux blancs, 0.20 à 0.40 pièce ; choux rouges, 0.30 à 0.50 ; choux de Bruxelles, 1.25 le k. ; épinards, 1.50 ; chicorée de Bruxelles, 2 fr. le k. ; poires, 0.50 à 1.75 le k. ; pommes, 0.50 à 1.25 ; noix, 3.50 ; ails, 2 fr. ; oignons, 0.50 à 0.60 ; céleri, 0.10 à 0.25 le pied ; choux-fleurs, 2.50 pièce ; salsifis, 1.50 botte ; scaroles et endives, 0.15 à 0.25 pièce ; Gruyère, 11 fr. le k. ; Roquefort, 10 fr. ; Port-Salut, 10 fr. ; Hollande, 8 fr. ; Maroilles, 6 fr. pièce ; Brie, 10 fr. le k.

CAMBRAI, 13. — Beurre, le kilo, 15 fr. ; œufs frais, pièce, 0.75 ; conservés, 0.50 ; pommes de terre, le kilo, 0,30 ; carottes, 0,20 ; navets, 0.40 ; haricots, le litre, 2.50 ; poireaux, la botte de 4, 0.30 ; lapins, le kilo 9.50 ; poulets, 14 fr. ; poules, 12 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lièvres, à partir de 32 fr. ; garennes, de 8 à 9 fr.

MAUBEUGE, 13. — Beurre, 16 fr. le kilo ; fromage blanc, 1 fr. la pinte ; maroilles, 7,50 ; camembert, 2,25 ; boulettes, 1 fr. — Œufs, 0,65. — Noix, 5 fr. le kilo. — Bananes, 0,60. — Pommes, 0,50 le kilo. — Citrons, 0,75 pièces. — Pommes de terre, 0,35 le kilo. — Chicorée de Bruxelles, 4,50. — Laitues, 0,75. — Endives, 0.75 à 1 fr. — Scaroles, 1,35. — Oignons, 1 fr. — Aulx, 0,25. — Haricots écossés, 1,25 la pinte. — Cresson, 0,75 la botte. — Poireaux, 0,60 la botte. — Navets 1 fr. le kilo — Carottes, 0,30. — Céleri, 1.25 le pied. — Salsifis, 1,25 la botte. — Choux verts 1 fr. — Choux-fleurs, 2,50. — Choux rouges, 1.25. — Choux de Bruxelles, 2,25 le kilo. — Mâche, 0,50 la portion. — Epinards, 1 fr. — Raie, 6 fr. le kilo. — Marquereau, 6 fr. — Merlans, 7 fr. — Harengs frais, 0,50. — Poules 10 à 14 fr. — Poulets, 12 fr. — Poulettes, 14 fr. — Canards, 14 fr. — Oies, 30 fr. — Pigeons, 5 fr. — Lapins, 16 fr. — Lièvres, 25 fr.

STEENVOORDE, — 13. — 40 blocs de beurre pesant 800 kilos. Beure en blocs, les 2 kilos de 30 à 32 fr. — 128 kilos beurre en pièces, le demi-kilo de 7,75 à 8 fr. — 7.000 œufs, les 26 de 16 à 18 fr. — Houblons, les 50 kilos, de 125 à 130 francs.

ARRAS, 13. — Marché au beurre et à la volaille. — Beurre, le demi-kilo, 6,50 à 7,50 ; œufs, le quarteron, 16 à 17 fr. ; poules, la pièce, 12 à 20 fr. ; poulets, le couple, 18 à 32 fr. ; lapins, la pièce, 8 à 18 fr. ; pigeons, le couple, 6,50 à 8 fr. ; canards, la pièce, 12 à 15 fr. ; oies, 25 à 35 fr. ; dindes, 35 à 50 fr. ; lièvres, 18 à 28 fr. ; perdrix, 7 à 7,50 ; lapins de garenne, 6 à 8 fr.

Marché aux vaches. — Il a été amené environ 400 vaches, génisses et taureaux. Marché bien approvisionné. Assez grand nombre d'acheteurs. La flamande de première qualité est toujours en vedette. On vend la flamande prête ou fraîche vêlée, de 2.400 à 3.00 fr. et quelques-unes ont été vendues 3.100 à 3.200 ; la 2e catégorie, 1.600 à 2.400, et la 3e catégorie de 1.000 à 1.600 francs. Les bêtes à nourrir font défaut. Le cours de la bête grasse reste sans changement ; il varie suivant jeunesse et qualité de 2 à 3 fr. le kilo vivant.

Marché aux porcs. — Porcelets, 120 à 180 fr. ; coureurs, 250 à 340 fr., suivant âge et qualité.

HENIN-LIETARD, 12. — Œufs, le quart, 17 à 18 ; beurre, la livre, 7, 7.50, 7.75 ; Maroilles, le k., 6 ; Roquefort, 14 ; Gruyère, 12 ; Hollande, 6 à 7 ; Camembert, pièce, 2 , veau, le k., 10 à 12 ; bœuf, 4.50 à 7 ; mouton, 10 à 12 ; porc, 10 à 12 ; jambons du pays, 20 fr. le k. ; jambons étrangers, 12 ; cheval, 4 à 12 ; poules, la pièce, 19 ; poulets, 19 à 25 ; oies, 30 ; lapins, 18 à 20 ; pigeons, couple, 10 à 12 ; raies, pièce, 0.50 à 15 ; merlans, 0.50 à 2 ; harengs frais, 0.25 ; maquereaux, 0.75 à 2 ; roussettes, 1 à 11 ; saumon, la livre, 7.50 ; crevettes, 4 ; poissons d'eau douce, le k., 4 ; carottes, le k., 0.25 ; navets, 0.25 ; choux verts, pièce, 0.50 à 0.80 ; chouxfleurs, 3 ; poireaux, 0.25 ; salades, 0.50 à 1 50 ; pommes de terre, le k., 0.30 ; poires, 1 ; mandarines, la livre, 1.25.

SAINT-OMER, 13. — *Marché aux bestiaux.* — 81 veaux gras, de 6,25 à 7.00 le kilo ; 4 veaux maigres, de 160 à 180 fr. ; 88 porcs, de 5,75, 5.85 à 6,00 le kilo.

Bureau d'affrètement de Béthune

Séances des 12 et 13 janvier

Houille. — Béthune à Lille, divers, 4.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Bierne, 10.00, 1 p., 110 t. ; Béthune à Oignies, rivage, 3.35, 1 p., 280 t. ; Beuvry à Nanterre 17.50, 1 p., 280 t. ; Violaines à Croix, 4.60, 1 p., 280 t. ; Béthune à Ghyvelde, 10.00, 1 p., 110 t. ; Béthune à Bierne, 9.00, 1 p., 115 t. ; Béthune à Balinghem, 10.50, 1 p., 95 t. ; Béthune à Calais, 5.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Furnes, 6.50, 1 p., 250 t. ; Béthune à Denain, rivage, 4.90, 1 p., 280 t. ; Béthune à Pantin, partie élargie du Canal de l'Ourcq, 19.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Coppenaxfort, 8.75, 1 p., 120 t. ; Béthune à Hoboken 10.50, 1 p., 273 t. ; Béthune à Anvers, 10.50, 1 p., 284 t. ; Béthune à St-Momelin, 7.25, 1 p., 100 t. ; Ligny-les-Aire à Lille, q. du Wault, 4.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Bruxelles, Vergote, 12.50, 1 p., 280 t. ; Violaines à Coudekerque-Branche, 5.00 1 p., 283 t. ; Béthune à Steenkerque, 10.00, 1 p., 100 t. ; Violaines à Tourcoing, 4.35, 1 p., 280 t. ; Beuvry à Roubaix, 4.75, 1 p., 280 t. ; Violaines à Dunkerque, 7.75, 1 p., 280 t. ; Béthune à Dunkerque-Ville ou bassins, 5.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Bac-à-Wavin, 0.75, 1 p., 150 t.

Bateau affrété en dehors de la zone du bureau d'affrètement ; Violaines à Nanterre, 17,50, 1 p., 280 t.

LA SITUATION AGRICOLE

NORD. — CASSEL, 11 janvier. — Le temps reste trop doux pour la saison, il faudrait de la gelée, ce qui permettrait les charrois aux champs des fumiers, en vue des labours de printemps. La terre est détrempée partout ; beaucoup de mauvaises herbes sont à craindre.

HONDSCHOOTE, 12 janvier. — Excellent aspect des blés en terre, les emblavements ayant été faits dans des conditions très favorables.

REVUE HEBDOMADAIRE de la Bourse de Lille

Le marché s'est montré nerveux cette semaine. Il s'est produit dans tous les compartiments une certaine dépression, attribuable sans doute aux événements politiques. Mais le fond des tendances demeure satisfaisant ; on considère même ce mouvement comme salutaire en ce qu'il va permettre de consolider les progrès acquis ces temps derniers. La clôture s'effectue sur des dispositions un peu plus fermes.

Sauf ESCARPELLE et LIEVIN qui sont recherchées, toutes les actions de charbonnages se retrouvent à des cours sensiblement au-dessous de ceux de huitaine.

Les Syndicats des mineurs du Nord, du Pas-de-Calais et d'Anzin, après en avoir informé les pouvoirs publics, ont sollicité pour la semaine du 21 au 27 janvier une entrevue avec les délégués patronaux touchant la question des salaires. Ils demanderont un relèvement immédiat des tarifs.

ANICHE et ANZIN perdent une cinquantaine de francs. On donne de bons renseignements sur l'exploitation d'ANZIN. Grâce à la rapidité avec laquelle on a procédé aux travaux de reconstitution, l'extraction journalière moyenne a pu être portée de 2.346 tonnes en mai 1920 à 5.372 tonnes en janvier 1921, 5.925 tonnes en avril 1921, et 8.350 tonnes en novembre 1922. L'atelier de lavage d'Escaudain, d'une capacité de production de 110 tonnes à l'heure, va prochainement être remis en marche.

BRUAY fait une brusque envolée, puis revient aux environs de 2.350. On parle, pour l'exercice clos le 30 juin dernier dont les comptes seront soumis à l'assemblée du 27 janvier, d'un dividende supérieur au précédent qui avait été de 60 francs brut.

CARVIN est résistant. Ce titre est toujours considéré comme attrayant.

Légère baisse de COURRIERES. A la date du 1er décembre 1922 le dénoyage effectué s'élevait à 22.500.000 mètres cubes contre 25.500.000 à dénoyer. On nous dit que l'introduction de ce titre sur le marché à terme de la Bourse de PARIS est remise à une date ultérieure.

Vive avance d'ESCARPELLE. Les actions et droits de souscription sont activement recherchés ; ces derniers font 180 francs. Rappelons que la souscription est ouverte jusqu'au 31 janvier et que les titres émis sont réservés aux porteurs des anciennes à raison de trois actions nouvelles pour cinq anciennes.

FERFAY ne varie pas à 515. Deux sociétés projetteraient l'absorption de cette affaire : Marles d'une part et les Aciéries de Pompey d'autre part. Les pourparlers engagés avec l'une de ces entreprises viendraient, dit-on, de faire un grand pas.

Quelques réalisations font baisser LENS. La production de décembre s'est élevée à 75.000 tonnes environ contre 23.280 en 1921 et celle de l'année 1922 se chiffre par 600.000 tonnes environ.

Marché ferme et actif en LIEVIN. Légère réaction de MARLES et d'OSTRICOURT. Le Conseil d'administration d'OSTRICOURT a décidé de distribuer un acompte de 12,50 (impôts à déduire) par action à valoir sur le dividende qui sera fixé par la prochaine assemblée générale pour l'exercice écoulé de 1922. Le paiement en sera fait à partir du 25 courant : 1° sur présentation des certificats nominatifs à raison de 11,25 par action ; 2° sur remise du coupon n° 3 des actions au porteur à raison de 10 francs par action.

Vif recul de VICOIGNE à 515. Ce titre mérite mieux. VIVOIGNE, depuis l'absorption de Drocourt, réalisée il y a deux ans, se classe au premier rang de nos charbonnages, non seulement par l'importance de sa production actuelle qui atteint 1.805.041 tonnes en 1921, mais par ses possibilités d'augmentation dans l'avenir. En effet, le tonnage extrait en 1921 provient seulement des mines de Nœux et de Vicoigne, la concession de Drocourt qui a été complètement dévastée pendant la guerre étant encore en cours de reconstitution. Or, il y a lieu de tenir compte que la production de Vicoigne-Nœux avant la guerre était de 2 millions et que celle de Drocourt oscillait entre 650.000 et 700.000 tonnes. D'ici quelques années, ces chiffres seront certainement atteints de nouveau.

Affaires toujours réduites en valeurs de Pétrole. Les cours ne s'écartent guère des précédents.

DABROWA est mieux traitée. On dit que les titres revenant aux membres du Syndicat « L'Union Internationale des Pétroles » seraient bloqués pour une nouvelle période de six mois.

LA FINANCIÈRE recule sensiblement.

KARPATHES s'améliore. Rapport du mois de novembre 1922 : Production en citernes de 10.000 kilos : Part de la concession TLOKA, 43,95 ; concession BUKOWICE, 38.57 ; au total, 82,52, soit nette 70,55 contre 80,22. Forages : Nombre de puits en forages ou en approfondissement : Concession TEOKA, 2 contre 4 ; BUKOWICE, 2 contre 5. Nombre de mètres forés, 35.90 contre 3.

Peu de changement en LILLE-BONNIERES, MILANO et MONTE-CARLO.

L'OMNIUM accuse une élgère plus-value.

PETROLES PREMIER est soutenu. Rappelons que l'assemblée est convoquée pour le 16 janvier.

POTOK est ferme. Rapport du mois de novembre 1922 : Production en citernes de 10.000 kilos : Mines de POTOK, 44,4400 ; mines de KRAS CIENSKO, huile non paraffinée 25,8300, huile paraffinée 7,5000 ; total : 77,7700 contre 91,8600. Forages : nombre de puits en forage : Mines de POTOK, 3, sans changement ; mines de KRASCIENSKO, 2, sans changement. Nombre de mètres forés, 150,32 contre 188,20.

Marché calme en RAFFINERIE DE PETROLE DU NORD. Derniers cours : 870.

RATOCZYN et SILVA-PLANA sont animés et favorablement orientés. La production du groupe pendant le mois de décembre a atteint 745 wagons de pétrole de chacun 10.000 kilos et 113 m. c. de gaz par minute équivalant à 350 wagons de pétrole, soit un total de 1.095 wagons, y compris les gaz.

Bonne tenue en WANKOWA. Rapport du mois de novembre 1922 : Production en citernes de 10.000 kilos : Mines de WANKOWA, 9,7046 ; mines de BRELIKOW, 67,7811 ; mines de KICZERY, 29,6507 ; mines de LESZCZOWATE, 28,1662. Au total, 135,3026 contre 143,4032. Forages : Nombre de puits en forages : Mines de KICZERY, 1, sans changement ; mines de LESZCZWATE, 2, sans changement. Nombre de mètres forés, 217,67 contre 427,82.

Les valeurs métallurgiques ont aussi baissé, mais elles se ressaisissent vigoureusement aux dernières séances et plusieurs d'entre elles restent demandées. Les nouvelles qui parviennent de cette industrie sont chaque jour plus favorables.

On note des échanges suivis en ACIERIES DE LONGWY, SAMBRE ET MEUSE, CAIL, DENAIN ET ANZIN, ARBEL, FIVES-LILLE, FRANCO-BELGE DE MATERIEL DE CHEMIN DE FER, JEUMONT et SENELLE-MAUBEUGE. Aux valeurs diverses, on enregistre une nouvelle et forte plus-value des actions COMPTOIR DE L'INDUSTRIE LINIERE et d'AGACHE, qui sont toutes deux particulièrement demandées.

Les actions COMPAGNIES REUNIES DES GLACES ET VERRES SPECIAUX DU NORD DE LA FRANCE font aussi une brusque envolée à 5.435. Par suite de formalités fiscales, la souscription aux actions nouvelles n'a pu s'ouvrir à la date prévue du 2 janvier Elle sera probablement remise à la première quinzaine de février.

On échange en excellentes tendances KUHLMANN, VERRERIE ET MANUFACTURES DES GLACES D'ANICHE, CIMENTS FRANÇAIS, POLIET ET CHAUSSON et TUILERIES DE BEAUVAIS.

ELECTRICITE ET GAZ DU NORD est ferme. La Société est en pourparlers avec l'Etat pour lui racheter la Centrale d'Hirson, qu'elle exploite déjà en régie et qui est reliée par une ligne à 45.000 volts avec sa propre Centrale de Jeumont.

Les actions COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE LA CERAMIQUE FRANÇAISE sont traitées à 505. Les Parts s'échangent à 38 francs.

REVUE HEBDOMADAIRE de la Bourse de Paris

Les événements extérieurs ont laissé la Bourse complètement indifférente. Seules les nouvelles de Lausanne donnant à espérer qu'on arrivera à s'entendre ont été bien accueillies.

Néanmoins au Parquet la spéculation s'est tenue sur une certaine réserve. Par contre le comptant a fait preuve de la plus grande fermeté, conservant ou accentuant les avances acquises que quelques prises de bénéfices n'entament même pas.

NOS RENTES ont été assez hésitantes. C'est la conséquence : 1° de la campagne de baisse contre le franc entreprise par les financiers cosmopolites ; 2° de l'émission du Crédit National offrant des obligations 6 % vers lesquelles on se porte ; 3° de notre situation financière. Celle-ci a incité le ministre des Finances à proposer une augmentation de 20 % sur les contributions existantes pour boucler le budget. L'accueil fait à ce projet a été assez froid au Parlement. Il a soulevé de vives protestations dans la presse financière. Celle-ci ne pouvait faire mieux vis-à-vis de sa clientèle. Pourtant, puisque nous avons un besoin absolu d'argent, il faut bien se résigner à en prendre là où il y en a. On avait bien dit qu'on ne pouvait grever davantage le contribuable. Parole imprudente que personne d'ailleurs n'avait prise au sérieux. Et c'est pourquoi, puisque l'on s'y attendait, les protestations sont intempestives. Seulement, et c'est bien là le danger, il est à craindre que la conséquence de cette mesure soit un nouveau renchérissement de la vie.

Les nouvelles de Lausanne ont exercé une influence favorable sur les cours des FONDS OTTOMANS. Les autres emprunts étrangers ont été soutenus à cause de la tension des changes.

L'émission du CREDIT NATIONAL commencée lundi a rencontré l'accueil le plus favorable 498.50 c'est presque le pair, mais le taux de revenu est de 6 % net. Il n'y a pas de gros lots sensationnels d'un million, le maximum est de 500.000, ce qui est déjà une bonne aubaine, que nous souhaiterions pour nous-mêmes et pour nos lecteurs. Mais il y a un plus grand nombre de petits lots, de mille notamment, lesquels sont encore un pis aller acceptable.

La tenue de nos ETABLISSEMENTS DE CREDIT a été remarquable, non pas tant par les avances acquises que par la fermeté des cours pratiqués. La hausse des valeurs industrielles a donné une plus grande valeur à l'inventaire du portefeuille et les perspectives de l'année qui commence s'annoncent franchement bonnes. C'est encore le CREDIT LYONNAIS et la BANQUE DE PARIS qui ont donné le ton à ce compartiment.

La BANQUE OTTOMANE a été bien impressionnée par les nouvelles assurances données du renouvellement de son privilège dans des conditions avantageuses.

Le conseil supérieur des chemins de fer a adopté l'ensemble du projet de travaux soumis par les compagnies. Ces améliorations concourront à la plus-value du trafic, lequel s'est accru très sensiblement l'année dernière, période de crise. On est donc en droit, maintenant que la reprise se dessine, de s'attendre à de nouvelles plus-values de recettes.

Les Transports en commun demeurent soutenus. La COMPAGNIE PARISIENNE vient d'obtenir une augmentation des tarifs de transports de nuit. Cette dîme prélevée sur les noctambules lui vaudra un accroissement de recettes. Le METROPOLITAIN est toujours ferme. Comme son tarif n'est pas augmenté la nuit, il bénéficiera du transport des travailleurs et des économies.

Les VALEURS DE NAVIGATION sont assez bien tenues. Leur situation n'a guère varié.

Peu de changements en valeurs d'EAUX et d'ECLAIRAGE sinon la bonne tenue de la COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, favorisée par le vote du Conseil général relatif au régime des eaux dans un certain nombre de communes de la région parisienne

Le programme des travaux de chemins de fer comportant un nombre respectable de millions consacrés à l'électrification des réseaux est favorable aux entreprises de travaux électriques. Citons tout d'abord la THOMSON-HOUSTON. Il y a aussi les TREFILERIES DU HAVRE, GRAMMONT, l'INDUSTRIELLE DES TELEPHONES et quelques autres qui vont trouver là un élément d'activité.

La tendance demeure bonne sur le marché métallurgique et les commandes se font plus nombreuses. La tenue d'ensemble du marché des valeurs intéressées a été bonne. Sauf les constructions navales qui, pour la plupart, sont encore assez hésitantes.

La tenue de nos valeurs de CHARBONNAGES a été particulièrement brillante Les perspectives de l'année en cours sont bonnes. On considère que la demande va s'accroître rapidement. La hausse de la livre sterling est aussi un facteur du maintien des prix et même de leur avance. Dans ces conditions il semblerait juste que les compagnies réservent un accueil favorable aux instantes demandes des ouvriers dont les salaires ne sont plus en proportion des exigences de la vie courante.

En mines métalliques, le RIO TINTO et le BOLEO ont été soutenus bien que les cours du cuivre soient plutôt hésitants. On a constaté aussi une reprise de l'UTAH COPPER. Les autres métaux ont quelque peu fléchi, ce dont PENARROYA a souffert dans ses cours, lesquels ont été assez médiocrement tenus.

Les MINES D'OR assez abandonnées au début de la semaine ont repris sur la hausse de la livre sterling, puis sont revenues au calme L'ESTRELLAS et les mines d'argent ont faibli, suivant les cours du métal. La DE BEERS a eu un marché assez irrégulier.

La tenue des VALEURS DE PHOSPHATES demeure satisfaisante. Les achats se sont concentrés sur les PHOSPHATES DE CONSTANTINE qui se sont inscrits en reprise.

En produits chimiques, SAINT-GOBAIN a poursuivi sa marche en avant. Les usines sinistrées reprennent leur activité, faisant bien augurer des résultats de l'exercice en cours. KUHLMANN est très bien tenue. On constate une reprise des MATIERES PLASTIQUES.

Les entreprises de chaux et ciments sont bien traitées, POLIET ET CHAUSSON notamment qui a reconquis les cours un instant perdus.

Les valeurs de pétrole ont eu un marché assez indécis. La SHALL est pourtant mieux sur la nouvelle que la cmopagnie ne songerait nullement à une émission soit d'actions, soit d'obligations. La MEXICAN EAGLE a été mieux tenue. L'assemblée qui n'a pu se tenir le 3 janvier avait, dit-on, pour but d'autoriser le rachat des actions de priorité 70 % de premier rang Mais on se plaint, avec juste raison, que les convocations ne soient publiées ni en France ni en Angleterre où se trouvent pourtant le plus grand nombre des actionnaires

Les russes GROSNYI en tête sont en reprise La COLUMBIA s'est seulement maintenue à ses cours précédents

MONACO et les CASINOS DE NICE sont hésitants. Les recettes des jeux seraient, dit-on, peu brillantes malgré le nombre plus important des hivernants

Excellente tenue des actions FOURNIER OSTERLAG ET LE BOULENGER qui attirent les acheteurs par leurs brillantes perspectives d'avenir. On considère que le dividende qui a été porté l'année dernière de 85 à 200 francs, pourra être augmenté cette année dans une proportion au moins aussi intéressante

Toujours excellente tenue des valeurs d'alimentation Les valeurs de sucre ont été plus hésitantes Simple caprice spéculatif, car leurs perspectives demeurent encourageantes.

On s'occupe encore beaucoup des entreprises de soie artificielle te notamment TUBIZE et la part IGIEUX D'après certaines informations, malgré l'augmentation de la production, la fabrication aurait peine à suffire à la progression constante de la demande. Pourtant une correspondance de Lyon en date du 12 courant annonce que pour la première fois depuis plus d'un an les fabriques n'ont pu écouler entièrement leur fabrication.

IMPRIMERIE du « Réveil du Nord » 186 bis, rue de Paris — LILLE —

Le gérant : Emile GEST.